



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-103-7.20

Modifiant le Règlement numéro 2010-103 révisant le traitement des élus

AVIS vous est par les présentes donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Compton;

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 juillet 2020, ses membres ont adopté le règlement numéro 2010-103-7.20 modifiant le Règlement numéro 2010-103 révisant le traitement des élus.

QUE l'original dudit règlement est conservé aux archives municipales au bureau de la soussignée, au 6745, route Louis-S.-St-Laurent, Compton (Québec).

QUE copie peut être délivrée moyennant paiement des frais exigibles.

Donné à Compton, ce 16^{ième} jour de juillet 2020.

Marie-Claude Fournier, *B.A.A.*
Secrétaire-trésorière adjointe